



CHANTIERS JEUNES

Du lundi 20 février au 03 mars 2017

Pour les Jeunes de 12 à 17 ans, domiciliés sur la commune de Sainte Livrade sur Lot,
Mixité entre filles et garçons

Pour les **INSCRIPTIONS**, « **du 10 février au 17 février INCLUS** »

10 euros de participation annuelle

*POLE ADOS MEDIATION – 06 07 47 99 86
De 09H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00*

On ne peut s'inscrire que pour un seul Chantier, et le **dossier doit être ramené au plus tard le Vendredi 17 février 2017**. Chaque jeune retenu signera un contrat d'engagement volontaire pour un acte de citoyenneté auprès de la mairie de Sainte Livrade sur Lot.

DEROULEMENT DES ATELIERS :

- Horaires quotidiens : Ateliers de 9h30 à 11h30
- Rendez-vous à 09h00 au Bureau Information Jeunesse
- A 09h15 départ sur les ateliers
- 11h30 retour des ateliers au Bureau Information Jeunesse
- 11h45 à 12h00 Compte-rendu chantier

- Après-midi activités sportives et culturelles

LES RECOMPENSES DES CHANTIERS :

De nombreuses sorties comme de l'escrime,

CHANTIERS JEUNES TOUSSAINT 2016

PIECES OBLIGATOIRES POUR L'INSCRIPTION :

- 1 photo d'identité récente
- 1 fiche d'inscription
- 1 autorisation parentale signée
- Règlement intérieur signé
- 1 fiche sanitaire
- 1 certificat médical apte à pratiquer des activités sportives

PHOTOCOPIES:

- Carte d'identité ou extrait d'acte de naissance (livret de famille)
- 1 attestation de la carte vitale
- 1 photocopie des vaccins
- 1 photocopie de l'assurance responsabilité civile extra-scolaire
- 1 test de 25 m nage pour les activités nautiques, (obligatoire)

La vérification des dossiers se fera à l'inscription, et validera celle-ci, que si et seulement si, il ne manque aucune pièce de la liste ci-dessus. Une inscription officielle sera envoyée ultérieurement par courrier.

CHANTIERS JEUNES FEVRIER 2017

FICHE D'INSCRIPTION :

NOM	
PRENOM	
DATE DE NAISSANCE	
ETABLISSEMENT SCOLAIRE	
ADRESSE	
VILLE ET CODE POSTALE	
TELEPHONE DU DOMICILE	
TELEPHONE EN CAS D'URGENCE	
NOM ET PRENOM DE LA MERE	
NOM ET PRENOM DU PERE	
N°DE SECURITE SOCIALE	
N°ALLOCATAIRE CAF OU AUTRES	
PROBLEMES DE SANTE (allergie, asthme)	
COCHER LE CHANTIER QUI VOUS INTERESSE	Du 20 au 24 février <input type="checkbox"/> Du 27 au 03 mars 2017 <input type="checkbox"/>
REMARQUES	
DATE :	SIGNATURE



CHANTIERS JEUNES FEVRIER 2017

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné(e).....
Demeurant.....
A.....Code postal.....
Père, Mère, Tuteur, Représentant légal, autorise
l'enfant.....

A participer à l'un des « chantiers » mis en place par le service jeunesse de la municipalité de Sainte Livrade sur Lot, durant la date du.....au..... 2017

J'atteste que mon enfant ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique de petits travaux (ponçage, peinture,...) pouvant entraîner des allergies ou autres, et qu'il (elle) reste sous mon entière responsabilité pour la durée de son activité aux ateliers.

J'autorise les organisateurs des chantiers jeunes à faire soigner mon enfant en cas d'absolue nécessité à l'hôpital de Villeneuve sur Lot.

J'autorise, je n'autorise pas, mon enfant à être photographié et filmé dans le cadre des chantiers jeunes.

Sainte Livrade sur Lot,.....
Mention manuscrite « lu et approuvé »

Signature

CHANTIERS JEUNES FEVRIER 2017

REGLEMENT INTERIEUR :

Les Chantiers Jeunes sont organisés par la Mairie de Sainte Livrade sur Lot et s'adresse à l'ensemble des jeunes domiciliés sur la commune et âgés de 12 à 17 ans.

Le but de ces Chantiers Jeunes est de proposer des activités organisées en demi-journées d'ateliers éducatifs et en demi-journées de loisirs pendant les vacances scolaires de la Toussaint du 20 au 03 MARS 2017.

La commune de Sainte Livrade sur Lot se donne pour objectif :

- La citoyenneté : Proposer aux jeunes livradais des travaux et des activités dans le cadre de chantiers municipaux en privilégiant l'action au service de la collectivité et de la population.
- L'insertion et la prévention : Intégrer les jeunes dans des actions, afin de leur offrir une dynamique de projet.
- La reconnaissance : Valoriser la place des jeunes livradais au sein de la vie collective par des travaux d'embellissement, d'amélioration ou de rénovation de leur environnement.

L'encadrement et la surveillance des chantiers seront assurés par des professionnels de la ville, tant sur la partie technique des travaux que sur la partie de vie en collectivité. Ce temps est un moment éducatif pour l'adolescent, qui doit se retrouver dans une atmosphère agréable et conviviale.

Le jeune a des droits mais aussi des devoirs et doit respecter les règles de vie pendant les temps d'activités y compris durant les temps informels. L'utilisation du téléphone portable n'est pas autorisée lors des chantiers et des activités.

Dans le cas où certains jeunes présenteraient un comportement inadapté (insolence, brutalité, incorrection envers un tiers, non-participation aux ateliers, utilisation du téléphone...), les parents seront avisés et un rendez-vous sera pris avec les parents et le jeune.

En outre, la destruction volontaire de matériel entraînera le remboursement par la famille des objets détériorés.

En cas de manquement à ces règles simples, le jeune sera exclu du chantier, des activités et du séjour.

Date et signature des parents
(Précédé de la mention « lu et approuvé »)

Date et signature du bénéficiaire
(Précédé de la mention « lu et approuvé »)



CHANTIERS JEUNES FEVRIER 2017

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

NOM : _____ Dates: _____
PRENOM : _____ Lieu du séjour : _____
Date de Naissance : _____
Garçon Fille Groupe sanguin : _____

VACCINS OBLIGATOIRES	OUI	NON	Dates des derniers rappels	Observations
Diphtérie				
Tétanos				
Poliomyélite				
Ou DT Polio				
OU Tétracoq				
BCG				

L'enfant suit-il **un traitement médical** pendant le séjour ? OUI NON

Si oui lequel :

ALLERGIES : ALIMENTAIRES OUI NON

Si oui laquelle :

MEDICAMENTEUSES OUI NON

Si oui laquelle :

ASTHME OUI NON

Autres :

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHESES AUDITIVES, DES PROTHESES DENTAIRES, ETC...

.....
.....
.....
.....
.....

DES DIFFICULTES DE SANTE (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPERATION, REEDUCATION) EN PRECISANT LES PRECAUTIONS A PRENDRE.

.....
.....
.....
.....
.....

RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE

.....
.....
.....

TEL FIXE DOMICILE :..... TEL PORTABLE :.....

.....

NOM ET TELEPHONE DU MEDECIN TRAITANT (facultatif) :.....

Je soussigné,.....responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

DATE :

SIGNATURE :